

# La cohabitation interethnique en HLM : vie quotidienne et enjeux territoriaux

Anne-Marie Séguin

Volume 41, numéro 114, 1997

Les territoires dans l'oeil de la postmodernité

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/022678ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/022678ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Séguin, A.-M. (1997). La cohabitation interethnique en HLM : vie quotidienne et enjeux territoriaux. *Cahiers de géographie du Québec*, 41(114), 393–404.  
<https://doi.org/10.7202/022678ar>

Résumé de l'article

La cohabitation au sein d'ensembles HLM de populations différenciées au plan de l'origine ethnique ou raciale soulève la question de la compatibilité des modes d'habiter des groupes en présence. Si ces modes d'habiter sont trop différenciés, la cohabitation est susceptible de créer des tensions, voire des conflits et d'induire dans certains cas des tentatives d'appropriation exclusive d'un ensemble par un groupe. Nous nous attacherons ici à analyser ces situations. Après un bref rappel des objets de conflit, nous montrerons comment se construit une représentation de l'Autre à travers un processus d'ethnisation des différences. Par ailleurs, la remise en question du caractère universel du mode d'habiter du groupe majoritaire induit un sentiment de désappropriation face à leur milieu de vie qui est ressenti vivement par les habitants de ce groupe. Cette situation conduit à l'émergence de conflits territoriaux qui nécessitent la mise au point d'un mode de gestion des relations entre les habitants. Ce mode de gestion devrait permettre la mise en place d'une nouvelle territorialité construite sur d'autres bases que l'homogénéité ethnique et capable d'intégrer la diversité.

---

# La cohabitation interethnique en HLM: vie quotidienne et enjeux territoriaux

Anne-Marie Séguin  
INRS-Urbanisation  
Montréal

## Résumé

La cohabitation au sein d'ensembles HLM de populations différenciées au plan de l'origine ethnique ou raciale soulève la question de la compatibilité des modes d'habiter des groupes en présence. Si ces modes d'habiter sont trop différenciés, la cohabitation est susceptible de créer des tensions, voire des conflits et d'induire dans certains cas des tentatives d'appropriation exclusive d'un ensemble par un groupe. Nous nous attacherons ici à analyser ces situations. Après un bref rappel des objets de conflit, nous montrerons comment se construit une représentation de l'Autre à travers un processus d'ethnisation des différences. Par ailleurs, la remise en question du caractère universel du mode d'habiter du groupe majoritaire induit un sentiment de désappropriation face à leur milieu de vie qui est ressenti vivement par les habitants de ce groupe. Cette situation conduit à l'émergence de conflits territoriaux qui nécessitent la mise au point d'un mode de gestion des relations entre les habitants. Ce mode de gestion devrait permettre la mise en place d'une nouvelle territorialité construite sur d'autres bases que l'homogénéité ethnique et capable d'intégrer la diversité.

**Mots-clés:** HLM, habitat social, groupes ethniques, immigrants, cohabitation interethnique, territorialité, milieu de vie, environnement social, appropriation, exclusion, tensions, conflits, gestion, modernité, postmodernité.

## Abstract

### Interethnic Cohabitation Relations in HLM: Daily Life and Territorial Issues

The co-presence and cohabitation relations in HLM projects with differentiated populations on the basis of their ethnic or racial origin raise the question of the compatibility of some behaviors (*modes d'habiter*) of the groups sharing the same daily environment. If these behaviors are much contrasted, the cohabitation relations could create tensions or conflicts and encourage some attempts to appropriate exclusively one project by a group. We will focus on these situations. After a short exam of the objects of conflict, we will show how the representation of other groups by one group is constructed through a process that we name ethnisation of differences. The calling into question of the universal character of the behavior of the majority group induce a strong feeling of desappropriation experienced by this group. This situation leads to the emergence of territorial conflicts which necessitate the implementation of a new mode of management of the relations between inhabitants. This mode of management should permit the emergence of a new territoriality constructed on bases other than ethnic homogeneity and should be able to integrate diversity.

**Key Words:** HLM, social housing, ethnic groups, immigrants, neighbouring relations, territoriality, social environment, appropriation, exclusion, tensions, conflicts, management, modernity, postmodernity.

La cohabitation, au sein de milieux résidentiels denses ou relativement denses, de populations aux caractéristiques contrastées, soulève la question de la compatibilité des modes de vie et plus spécifiquement des modes d'habiter des groupes en présence. En effet, si les modes d'habiter des ménages qui partagent un même ensemble résidentiel sont trop différenciés, la cohabitation est susceptible de créer des tensions, voire des conflits et d'induire dans certains cas des tentatives d'appropriation exclusive d'un ensemble par un groupe. Dans une recherche menée sur la cohabitation interethnique dans 13 HLM situés dans les principales agglomérations du Québec, nous avons repéré certaines situations de tension et de conflit qui mettent en scène des ménages appartenant à des groupes d'origines ethniques ou de races différentes (Dansereau et Séguin, 1995)<sup>1</sup>. Nous nous attacherons ici à analyser ces situations. Après un bref rappel des objets de conflit, nous montrerons comment se construit une représentation de l'Autre à travers un processus d'ethnisation des différences. Par ailleurs, la remise en question du caractère universel du mode d'habiter des Québécois de «vieille souche»<sup>2</sup>, qui s'inscrit d'emblée dans ce que plusieurs nomment la postmodernité, induit un vif sentiment de désappropriation face à leur milieu de vie chez les membres de ce groupe. Cette situation conduit à l'émergence de conflits territoriaux qui nécessitent la mise au point d'un mode de gestion des modes d'habiter susceptible de permettre une cohabitation moins conflictuelle, voire pacifique, de populations différenciées sur le plan ethnique ou racial. Ce mode de gestion devrait permettre la mise en place d'une nouvelle territorialité construite sur d'autres bases que l'homogénéité ethnique et capable d'intégrer la diversité.

## TENSION ET CONFLIT AU SEIN DES HLM ÉTUDIÉS

Dans ses études portant sur des quartiers parisiens, de Rudder (1987) distingue trois cas de figure pour caractériser les relations interethniques: les échanges de bon voisinage, l'absence de relations et les relations conflictuelles. Dans les ensembles que nous avons étudiés, la situation la plus fréquente entre groupes différenciés par l'origine ethnique ou par la race est l'absence de relations ou encore la prédominance de relations superficielles. On entretient des rapports distants qui se limitent tout au plus à l'échange de formules de politesse. Les échanges de bon voisinage, deuxième cas de figure défini par de Rudder, sont le fait de résidents qui se connaissent, se fréquentent et s'entraident à l'occasion<sup>3</sup>. Dans les ensembles étudiés, les échanges de bon voisinage paraissent plutôt l'exception. Enfin, le troisième type de rapport se caractérise par des tensions et des conflits se manifestant de diverses façons: un silence hostile, une opposition manifeste, l'altercation, l'intimidation, le harcèlement ou la formulation répétée de plaintes auprès des autorités. Ce type de rapport est présent dans plusieurs ensembles, mais il demeure le plus souvent le fait d'une minorité d'occupants. Pour bien comprendre les relations qui se tissent entre les habitants des HLM, il importe de préciser qu'au Québec, en raison de la petitesse du parc de logements HLM, les ménages qui se voient offrir ce type de logement n'ont pas de réel choix en ce qui concerne le logement et l'ensemble qu'ils vont habiter. De plus, la mobilité ultérieure (une fois que l'on est locataire d'un HLM) est assez difficile et là encore le ménage n'a pas de réel choix lors de sa relocalisation. Nous sommes donc dans un contexte de «captive relative».

---

Autour de quels objets surgissent les tensions impliquant des habitants d'origines différentes dans les ensembles étudiés? Ceux-ci se rapportent le plus souvent aux intrusions causées par le bruit, les rejets (ordures), la présence de blattes et les odeurs (reliées à l'alimentation). Des tensions se développent aussi quand il y a envahissement (voire appropriation) par les jeunes des espaces communs ou des lieux de transition entre l'espace privé et l'espace public: paliers, halls d'entrée, cages d'escalier, jardins. Le manque de respect envers la propreté des lieux est aussi cause de tensions. Enfin, des tensions se développent quand il y a entorse aux règles d'occupation (occupants non déclarés dans les logements) (Dansereau et Séguin, 1995). Par ailleurs, contrairement à ce que nous aurions pu anticiper compte tenu des enjeux linguistiques entourant la question de l'immigration internationale, la langue ou plus précisément l'usage d'une autre langue que le français n'est pas source de conflits entre habitants d'un même ensemble, une grande tolérance semblant caractériser les rapports entre voisins sur ce plan<sup>4</sup>. Cela tient sans doute, partiellement du moins, au fait que dans plusieurs ensembles les immigrants sont capables de s'exprimer en français, ce qui ne les empêche pas de s'exprimer dans leur langue maternelle au sein du foyer<sup>5</sup> ou avec leurs compatriotes.

## **ETHNICISATION DES DIFFÉRENCES ET CONSTRUCTION DE L'ALTÉRITÉ**

Dans leur discours sur les tensions et les conflits, les locataires ont le plus souvent tendance à ethniciser les problèmes de cohabitation, c'est-à-dire à étendre des comportements jugés dérangeants observés chez un ou deux résidents d'un groupe ethnique ou racial à l'ensemble du groupe<sup>6</sup>.

Ainsi, au fil de notre recherche, nous avons constaté que la différenciation ethnique ou raciale organise les représentations du réel en dépit du fait que les différences observées relèvent, en partie du moins, d'autres dimensions. Nos observations montrent en effet que les conflits les plus vifs mettent en scène souvent des personnes âgées ou préretraitées québécoises «de vieille souche» vivant seules ou en couple sans enfant d'un côté, et de l'autre côté, des jeunes (adolescents le plus souvent) vivant au sein de familles nombreuses issues de l'immigration. Les différences de genre de ménage et de génération, qui sont au cœur des conflits observés, viennent se superposer aux différences reliées à l'origine ethnique ou à la race. Or les habitants ont tendance à ne retenir que la différence ethnique ou raciale et à construire leurs représentations des conflits sur la base de cette seule dimension. Anselme (1993) découvre la même polarisation dans une recherche sur des ensembles d'habitat social de Marseille. Ce dernier parle d'une distance sociale redoublée par l'effet de génération parce que les protagonistes sont des adultes français et des jeunes étrangers<sup>7</sup>. De plus, au-delà de l'ethnicisation des différences, l'analyse du discours des habitants démontre qu'ils ont tendance à construire leurs représentations de l'Autre en retenant les différences aux dépens des ressemblances, constat que faisait déjà Camilleri (1975:21), il y a plus de 20 ans.

Dans le cours des relations quotidiennes au sein de chaque ensemble se construit donc une représentation différenciée de chaque groupe de type «essentialiste», c'est-à-dire où les membres de chaque groupe se voient attribuer des qualités (ou

---

défauts) immuables (Juteau, 1996). On dira des membres de tel groupe qu'ils sont bruyants, de tel autre, qu'ils disposent de leurs déchets domestiques n'importe quand et n'importe où, sans respect des règles, etc. Ainsi se construit un sujet habitant uniforme et essentialisé pour chaque groupe, pour reprendre les termes de Juteau (1996: 102).

## UNE DYNAMIQUE D'APPROPRIATION EXCLUSIVE DES ENSEMBLES

Par ailleurs, dans quatre ensembles, on observe des situations où les conflits se jouent sur un autre terrain, plus collectif, celui du contrôle ou de l'appropriation d'un ensemble par un groupe. Au fil des interviews, des Québécois de «vieille souche» ont exprimé leur inquiétude devant l'arrivée croissante de ménages appartenant à d'autres groupes. Certains se sont dits envahis. D'autres ont exprimé, dans leurs termes à eux, le sentiment d'être désappropriés de leur milieu de vie, d'en avoir perdu le contrôle, de s'y sentir étrangers<sup>8</sup>. Ce sentiment de désappropriation a pu être observé dans deux types de situations: d'une part, dans des ensembles où les Québécois de «vieille souche» ont vu leur majorité fondre à un point tel qu'ils y sont maintenant minoritaires; d'autre part, dans des ensembles où ils forment encore une très nette majorité, mais qui sont situés dans des agglomérations où les immigrants sont très peu présents. Ces ensembles sont polarisés au plan du peuplement, c'est-à-dire qu'on y retrouve deux groupes qui forment l'essentiel des effectifs, des Québécois de «vieille souche» et un autre groupe. Un intervenant, interviewé à titre d'informateur-clé dans un ensemble, est allé jusqu'à dire qu'il y avait inversion des rapports. Il a déclaré: «habituellement ce sont les immigrants qui doivent s'intégrer, ici ce sont les Québécois qui doivent faire des efforts pour s'intégrer à la majorité». Ailleurs, dans un autre immeuble, un locataire a évoqué avec nostalgie le temps où les Noirs se mêlaient aux Blancs alors qu'ils ne le font plus. Il arrive même que quelques locataires évoquent l'image du ghetto pour décrire leur ensemble. L'un dira: «ici, c'est le quartier chinois». Exaspéré, un autre locataire, considérant que le nombre d'immigrants ne devait pas augmenter dans l'ensemble où il vivait (la proportion étant dans les faits d'environ 15 %) et faisant référence à l'insensibilité des autorités face à la situation, a déclaré: «nous on est là 24 heures par jour. C'est pour cela que l'on voudrait rester comme on est. Il y en a assez maintenant. Ils commencent à s'intégrer [...]. Moi, je calcule que s'ils en envoyaient d'autres, ce serait fini». La question de la désappropriation est indissociable aux yeux des Québécois de «vieille souche» de celle de l'intégration, voire de l'assimilation: «ils ne veulent pas vivre comme nous».

Dans ces quelques ensembles où sont ressenties de manière plus vive ces dynamiques d'appropriation/désappropriation et où les différences de modes de vie sont perçues comme marquées, la situation prend le plus souvent des allures d'affrontement (mesures d'intimidation, de harcèlement, etc.) et des volontés ségrégatives s'expriment. Les membres des groupes ethniques minoritaires n'admettent pas de se conformer aux pratiques d'habiter des Québécois de «vieille souche» et les ménages de ce dernier groupe refusent de se plier ou encore de devoir composer avec les pratiques des autres groupes. Des demandes ont été clairement formulées par des locataires au cours des entrevues pour que l'on opte

---

pour une gestion ségrégative des HLM. De nombreux locataires ont demandé à vivre au sein d'ensembles homogènes — ou à tout le moins, dans les ensembles comprenant plusieurs immeubles, au sein d'un immeuble homogène — ou à être relocalisés dans un autre ensemble. Devant le refus d'acquiescer à leur demande, plusieurs ont décidé de quitter l'habitat social et de réintégrer le logement locatif privé. Cette dynamique bien réelle conduit ainsi à une forme de ghettoïsation des ensembles.

Ces luttes ne sont pas propres au Québec, des luttes semblables ayant été rapportées ailleurs. Dans ses travaux sur des quartiers parisiens, Taboada-Leonetti (1989: 51) évoque la dépossession symbolique vécue par des résidents lors de l'arrivée de nouveaux groupes, les premiers ne se sentant alors plus «chez eux». Il n'est pas rare, note-t-elle, que l'appropriation d'un espace, ne fût-ce que symbolique, devienne un enjeu. Les tentatives de territorialisation d'une nouvelle communauté ethnique peuvent se heurter à la résistance des groupes déjà installés (Taboada-Leonetti, 1989: 66).

## DE L'UNIVERSEL AU SPÉCIFIQUE: IMPASSES DANS LA GESTION DES ENSEMBLES

Les dynamiques d'appropriation exclusive ou d'abandon volontaire par les ménages québécois de «vieille souche» de certains immeubles multiethniques ou multiraciaux nous conduisent à nous interroger sur le mode de gestion susceptible de permettre une cohabitation interethnique ou interraciale relativement pacifique. On pourrait être tenté de privilégier les actions assimilatrices qui provoqueraient le nivellement des différences culturelles et imposeraient l'adoption par les immigrants des modèles d'habiter du groupe dominant, ce qui impliquerait une négation des systèmes de représentations et des pratiques des immigrants<sup>9</sup>. Ce modèle d'intervention s'inscrit d'emblée dans une vision moderniste valorisant l'universalité des communautés humaines, et de ce fait l'uniformisation comme moyen de résolution des différends (Raulet 1989); cette «obsession universalisante» se donnant des mécanismes d'exclusion ou de condamnation du dissemblable pour éliminer les différences afin d'imposer un modèle universel qui se révèle, dans la réalité, être celui du groupe majoritaire. Or, les groupes minoritaires acceptent de moins en moins de se voir imposer un mode de vie qui nie leur héritage culturel. De plus, l'option assimilatrice se révèle peu conforme aux exigences de respect des différences dans les sociétés qui se définissent comme des démocraties pluralistes.

À l'opposé, on pourrait être tenté par l'approche qui consisterait à accepter l'expression de toutes les différences ethnoculturelles, le mode d'habiter du groupe majoritaire ayant perdu son caractère normatif pour devenir un modèle parmi tant d'autres. Cette seconde approche s'inscrit dans la postmodernité dans la mesure où différents auteurs définissent celle-ci comme une période où il y a perte de référence unique et place pour l'affirmation des différences et de la diversité (Raulet, 1989; Vattimo, 1987). Pour Lipovetsky (1983), la postmodernité ouvre la porte à la banalisation égalitaire des différentes valeurs et des différents styles de vie. Raulet (1989), quant à lui, qualifie la postmodernité comme une période de vacance normative. Les situations conflictuelles que nous avons observées résultent

précisément, selon notre analyse, de cette vacance normative. Dans le domaine de l'habitat, cette situation correspond à la coexistence de différents modes d'habiter où aucun groupe ne détient une position privilégiée qui lui permettrait d'imposer son autorité, soit son mode d'habiter. Dans plusieurs ensembles, davantage dans ceux qui sont situés dans des agglomérations plus homogènes, cette perte d'autorité, de légitimité du modèle du groupe majoritaire et cette vacance normative sont vécues de manière dramatique par les Québécois «de vieille souche». Elles sont au cœur des insatisfactions et des difficultés du vivre-ensemble qui caractérisent ces habitations. Le sentiment de perte de contrôle sur leur environnement immédiat vécu par les Québécois de «vieille souche» est exacerbé par certaines stratégies dont le but parfois clairement avoué est de constituer un territoire exclusif contrôlé par l'autre groupe. Dans un ensemble, on dira aux Québécois de «vieille souche» de «s'en aller dans leur pays», «qu'ils ne sont pas chez eux». Les tensions sont devenues telles dans cet ensemble qu'individuellement, les Québécois de «vieille souche» en viennent à partir, ce qui, à terme, conduira à la formation d'un ghetto si la dynamique n'est pas rompue. Au plan éthique, cela n'est pas sans soulever certaines interrogations. La constitution d'ensembles homogènes au plan ethnique ou racial ne risque-t-elle pas de permettre l'émergence d'univers fermés où vivraient des communautés repliées sur elles-mêmes, obsédées par leur identité et leur homogénéité? La liberté individuelle se trouverait sacrifiée à l'intégrité du groupe (Bourgeault *et al.*, 1995). D'ailleurs, lors des entrevues, il est arrivé que des membres d'un groupe minoritaire affirment ne pas vouloir vivre dans un ghetto ou encore ne pas adhérer aux modes d'habiter de leur propre groupe. Ceci révèle non seulement la diversité des pratiques et des normes au sein d'une même communauté ethnique, mais aussi la multi-appartenance des individus qui fait que ceux-ci se définissent par d'autres dimensions que la seule dimension ethnique (classe sociale, genre, génération, etc.).

Les critiques et les limites de l'approche qui consiste à accepter l'expression de toutes les différences, nous amènent à formuler la question suivante. Comment reconnaître le droit à la différence sans faire des ensembles d'habitat social des lieux de conflits qui, à terme, risquent de devenir des ghettos si les différences trop aiguës provoquent le départ des ménages différents? Des auteurs qui s'inscrivent dans le courant pluraliste nous mettent en garde contre les dangers du relativisme culturel absolu. Gagnon, McAndrew et Pagé (1996: 14) écrivent: «[...] dans la perspective pluraliste, reconnaître la diversité ne signifie pas l'instituer comme principe absolu de l'organisation de la société. Le pluralisme a comme préoccupation première de chercher jusqu'où peut aller l'ouverture à la diversité sans compromettre la viabilité des institutions et de la vie publique elle-même et sans accepter comme légitime un relativisme culturel absolu qui poserait que toutes les valeurs doivent être considérées également au sein de la communauté politique». La conception pluraliste accepte donc qu'il y ait des limites à la liberté d'expression.

Dans les débats entourant le pluralisme, de nombreux auteurs reconnaissent les difficultés à vivre la diversité culturelle. L'un évoque l'existence de modes de vie et de valeurs incompatibles (Laperrière, 1996: 115), un autre, les distances réelles et parfois irréductibles qui séparent les membres de différents groupes ethniques (Mouffe, 1996: 82). De son côté Pagé (1996) écrit: «Une conception pluraliste de la citoyenneté peut reconnaître les identités distinctes de différentes façons: quelle

---

que soit la modalité politique ou administrative que prend cette reconnaissance, une conception pluraliste de la citoyenneté doit comporter, tout autant, un code de vie, car les individus et les groupes qui se reconnaissent comme distincts à l'intérieur d'une même société rencontrent quotidiennement des difficultés dans l'aménagement de leurs rapports».

Comment précisément définir ce code de vie susceptible de permettre la cohabitation relativement pacifique de populations différenciées? Peut-on envisager, entre l'assimilation et le relativisme culturel absolu, une position mitoyenne qui chercherait à concilier les différences et ferait place à la négociation et aux compromis à l'intérieur de chaque milieu de vie?

## **LA NÉCESSITÉ D'INSTITUER UN NOUVEAU MODE DE RÉGULATION DES ENSEMBLES**

Il y a plus de 20 ans, Tapia (1973: 127) écrivait: «L'interpénétration physique de populations culturellement hétérogènes dans une zone géographique ne peut entraîner chez ces populations des attitudes ou des opinions réciproquement favorables s'il n'existe pas d'interventions ou d'institutions régulatrices de ce milieu». Cette remarque garde encore toute sa pertinence. La question qui se pose est: quel mode de régulation faut-il mettre en place pour permettre une cohabitation pacifique? Si l'option «assimilatrice» n'est pas acceptable et si l'option du relativisme culturel absolu ne peut que générer des conflits et même à terme mener à la formation de ghetto, quel mode de régulation faut-il inventer?

Les écrits entourant la postmodernité ouvrent des pistes intéressantes. Pour de nombreux philosophes, la postmodernité ne correspond pas à un abandon total de toutes les règles sociales. Elle implique toutefois un changement dans la façon de voir ces règles. Celles-ci ne sont plus présentées comme meilleures ou destinées à durer longtemps. S'impose, d'une certaine façon, l'idée d'un contrat social limité et temporaire et, nous ajoutons, circonscrit spatialement. Dans un contexte de vacance normative, les individus doivent élaborer des règles très pragmatiques afin de permettre aux différences de coexister pacifiquement (Boisvert, 1996: 74-75). Selon Lipovetsky, cette coexistence pacifique ne signifie pas harmonie totale mais situation de cohabitation où l'on est capable de gérer pacifiquement les conflits qui découlent de ces différences. Ces conflits pacifiés agissent comme facteurs de socialisation, d'inclusion et de cohésion sociale. Lipovetsky (1987: 327) écrit: «La cohésion du tout collectif est inséparable de l'extraordinaire civilisation du conflit, de la pacification des conduites individuelles et collectives». Cette position rejoint en quelque sorte la position développée par Mouffe (1996: 86) selon laquelle l'existence du pluralisme implique la permanence du conflit et de l'antagonisme. Pour sa part, Raulet (1989) parle de compromis continu et de dialogue comme mode de régulation de la postmodernité.

Ainsi, contrairement à l'imposition de normes communes présentées comme universelles typiques de la modernité, il s'agit de mettre en place des mécanismes d'arbitrage des conflits et de négociation de règles de vie communes au sein de chaque milieu de vie. Quelles formes peuvent prendre ces mécanismes? Il s'agit aussi de préciser quels processus institutionnels et concrets peuvent permettre



d'obtenir des accords partiels et conjoncturels, les conditions d'élaboration de tels accords et finalement les modes de régulation de la vie collective qui en découlent. Des observations faites sur le terrain de notre recherche et les travaux d'Anselme (1993) et de Wiewiorka (1992) permettent de tirer certaines leçons. Les habitants, les premiers concernés, doivent être des acteurs de premier plan de ce mode de régulation. Taboada-Leonetti (1989: 55) souligne, avec justesse, la nécessité de considérer les habitants comme «des acteurs à part entière capables de produire des situations de cohabitation diverses et complexes». Il faut mentionner ici que dans les HLM, nous sommes dans une situation de cohabitation imposée institutionnellement (on ne choisit pas ses voisins). Selon Anselme (1993: 36-37), les autorités doivent restaurer des lieux publics où les habitants pourront prendre la parole, où ils pourront élaborer avec les autres les limites inévitablement mouvantes entre ce qui est tolérable et ce qui ne l'est pas, entre ce qui renforce le contrat social qui sous-tend la vie ensemble et ce qui l'affaiblit. Anselme (1993: 32) propose certaines balises à suivre. D'abord, les acteurs suivants devraient être directement engagés dans la gestion des conflits: les habitants, les gardiens, les représentants institutionnels et associatifs. Il faut ensuite décider: quelles personnes peuvent légitimement parler de tel événement? Où commence le désordre public? Pourquoi cet incident fait-il problème? Quelles sont les priorités d'actions? À travers le débat, on décide de ce qui doit être interdit, ce qui est supportable ou toléré. C'est tout un travail, comme l'écrit Anselme (1993: 32), sur «l'accès aux codes d'interprétation des conduites d'autrui». Pourquoi fait-il cela? A-t-il le droit de faire cela?

Par ailleurs, ces échanges, s'ils sont l'occasion de négocier les règles du vivre-ensemble, pourraient aussi constituer un moyen efficace de déconstruction des représentations fausses de type essentialiste que chacun se fait des membres des autres groupes ethniques ou raciaux. En effet, ils devraient permettre par exemple à une habitante de se rendre compte que ce qui l'agace chez ce voisin d'une origine spécifique, dérange aussi une autre voisine du même groupe que ce dernier. De nouvelles représentations plus nuancées de l'Autre pourraient ainsi se construire. Le chemin à rebours deviendrait possible, celui de la «désethnicisation» des différences et des difficultés de cohabitation. Par le biais de ce dialogue continu, les habitants devraient être amenés à découvrir, au-delà de leurs différences, leurs ressemblances. Enfin, ces rencontres qui deviennent l'occasion d'échanges entre protagonistes pourraient permettre une meilleure compréhension mutuelle; par exemple, des adultes vivant seuls, en discutant avec des jeunes, pourraient être sensibilisés à la réalité à laquelle ces derniers sont confrontés.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'aménagement physique des lieux, Dansereau *et al.* (1996, 1997) concluent, à la suite de leurs travaux sur des ensembles résidentiels montréalais dont la mixité sociale a été planifiée, que l'organisation physique des lieux constitue un élément pouvant favoriser des rapports harmonieux entre groupes différenciés ou, au contraire, être à l'origine de tensions<sup>10</sup>. Mais ces auteures se gardent bien de tout «déterminisme architectural» en signalant que les modes de sociabilité ou les rapports dans les espaces publics et semi-publics entre membres de groupes sociaux partageant un même espace ne peuvent être dictés ou programmés par le design des lieux. Ce dernier peut tout au plus favoriser une cohabitation pacifique, voire harmonieuse. Ces auteures ajoutent que les usages d'un site et son design devraient faire l'objet d'une consultation auprès des résidents

---

de manière à tenir compte des différences de modes de vie, rappelant toutefois que la participation des résidents ne constitue pas une solution miracle et une garantie de relations harmonieuses entre voisins.

Enfin, au plan du peuplement, il y aurait enfin lieu d'explorer plus avant quels impacts pourrait avoir, sur les ensembles HLM, l'imposition d'une certaine mixité sociale qui serait rendue possible en introduisant d'autres modes d'occupation dans les ensembles (coopératives et copropriétés, par exemple). Il semble que certaines expériences misant sur une gradation des modes d'occupation, des catégories socioéconomiques et des groupes ethniques s'avèrent réussies sur le plan de la cohabitation. Mais de tels changements impliqueraient la réduction du nombre total d'unités HLM alors que ce nombre est déjà fort modeste.

## **EN GUISE DE CONCLUSION, QUELQUES RÉFLEXIONS SUR UNE TERRITORIALITÉ À INVENTER**

La territorialité peut être définie comme un rapport à l'espace et à ses occupants qui est marqué par une double relation d'inclusion et d'exclusion. Elle implique la définition d'un «Nous» et d'un «Autre». Elle sous-tend un processus d'appropriation par un groupe social (le «Nous») d'une portion d'espace<sup>11</sup>. À partir du moment où l'on reconnaît l'intérêt de maintenir des milieux mixtes au plan de l'origine ethnique ou de la race, il faut rompre avec une vision du milieu résidentiel (ou plus généralement avec l'image du quartier ethnique) comme base territoriale qui facilite le maintien de certaines pratiques culturelles spécifiques et d'une identité ethnique forte, image chère aux géographes et sociologues urbains. Le milieu résidentiel ne peut plus être vu dans les termes définis par l'École de Chicago, c'est-à-dire comme un lieu qui, au prix d'un certain isolement, permettait à un groupe ethnique de préserver son mode de vie et plus globalement sa culture. Est-il possible de développer une autre conception du milieu de vie qui se nourrirait d'inclusion des autres groupes ethniques, au lieu d'exclusion ou de repli sur un seul groupe? Il s'agirait de substituer au désir d'homogénéisation de l'espace sur la base ethnique, un désir de vivre ensemble dans la diversité, changeant la composition du «Nous». L'attachement au quartier ou plus étroitement à l'ensemble résidentiel résulterait des liens construits au fil des conflits pacifiés. La territorialité se construirait sur d'autres bases que celle de l'homogénéité ethnique et déboucherait sur une dynamique d'appropriation capable de faire place à la diversité.

## NOTES

- 1 La recherche portait en fait sur 13 HLM, 5 coopératives d'habitation et 1 ensemble d'habitation géré par un organisme sans but lucratif. Il faut spécifier que les HLM (habitations à loyer modique) sont réservés à une clientèle pauvre, très majoritairement composés de ménages vivant uniquement de transferts gouvernementaux. Pour différentes raisons qu'il serait trop long d'énumérer ici, nous allons nous limiter aux situations de cohabitation dans les 13 HLM.
- 2 L'expression Québécois de «vieille souche» est utilisée ici pour référer aux Québécois francophones et anglophones qui sont installés au Québec depuis plusieurs générations. Compte tenu de la composition de l'échantillon des ensembles HLM que nous avons étudiés (chaque ensemble pouvant différer au plan du peuplement), les Québécois de «vieille souche» auxquels on réfère dans le texte sont le plus souvent des Québécois francophones d'origine française installés ici depuis plusieurs générations.
- 3 L'entraide peut prendre plusieurs formes: garder les enfants, aller enlever la neige sur le balcon d'une voisine malade, faire de petits achats. Les fréquentations prennent le plus souvent la forme suivante: faire des courses ensemble, aller prendre un café chez une voisine, s'asseoir dehors ensemble et bavarder.
- 4 Il faut toutefois préciser que l'enquête n'explorait pas la dimension linguistique en tant que telle mais les difficultés liées aux différences dans les modes d'habiter.
- 5 Pour être tout à fait juste, un seul locataire s'est plaint du fait que des parents échangeaient avec leurs enfants dans la langue de leur pays d'origine dans les espaces communs ou encore que, lors des assemblées du HLM, certains immigrants échangeaient dans leur langue maternelle. Il considérait que c'était là une façon de l'exclure ou de l'empêcher de comprendre la teneur des échanges et il y voyait aussi une menace au fait français. Il faut toutefois ajouter qu'il résidait dans un ensemble situé en dehors de la région métropolitaine de Montréal, dans une ville francophone très homogène au plan linguistique.
- 6 Il est intéressant de noter que cette tendance à ethniciser et les représentations essentialistes dont elle relève sont aussi courantes chez les membres des autres groupes à l'égard des Québécois de «vieille souche».
- 7 Dansereau, Germain et Éveillard (1996, 1997) signalent aussi dans leur étude sur la cohabitation au sein d'ensembles résidentiels mixtes au plan social l'importance des différences intergénérationnelles dans l'émergence des tensions.
- 8 Ce malaise est aussi présent dans le domaine de l'éducation. Par exemple, Hohl (1995: 346) rapporte les propos suivants: «les Québécois ne savent plus qui ils sont, alors que les immigrants, eux le savent. Nous on accepte tout. Mais ça me dérange... ça veut dire quoi, s'ajuster. Dans notre milieu, on s'ajuste. Mais qui s'ajuste à nous. Qui s'ajuste à la culture québécoise».
- 9 Nous reprenons ici certaines idées développées par Nadir Boumaza (1987).
- 10 On ne peut penser remodeler en profondeur les ensembles HLM, mais plusieurs devront bientôt faire l'objet d'interventions de remise en état de sorte que des modifications relativement importantes pourront être apportées dans l'aménagement physique.
- 11 Cette définition s'inspire de Raffestin (1980: 143-7) et de Le Berre (1992).

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSELME, Michel (1993) Le lien sécuritaire: mettre en ordre le désordre quotidien. *Revue internationale d'action communautaire*, 30 (70): 29-38.
- BOISVERT, Yves (1996) *Le monde postmoderne. Analyse du discours sur la postmodernité*. Paris, L'Harmattan (Coll. «Logiques sociales»).
- BOUMAZA, Nadir (1987) Immigration et espace urbain. Une approche anthropologique. *L'Homme et la société*, 83: 92-105.
- BOURGEAULT, Guy, GAGNON, France, McANDREW, Marie et PAGÉ, Michel (1995) L'espace de la diversité culturelle et religieuse à l'école dans une démocratie de tradition libérale. *Revue européenne des migrations internationales*, 11 (3): 79-103.
- CAMILLERI, Carmel (1975) L'image dans la cohabitation de groupes étrangers en relation inégalitaire. *Cahiers internationaux de sociologie*, 59: 239-254.
- DANSEREAU, Francine, GERMAIN, Annick et ÉVEILLARD, Catherine (1997) Social Mix: Old Utopias, Contemporary Experience and Challenges. *Canadian Journal of Urban Research*, 6 (1): 1-23.
- (1996) Le quartier Angus, un exemple de mixité sociale programmée? *Plan Canada*, janvier, pp. 33-38.
- DANSEREAU, Francine et SÉGUIN, Anne-Marie (1995) *La cohabitation interethnique dans l'habitat social au Québec*. Rapport d'étude réalisé pour la Société d'habitation du Québec, Montréal, INRS-Urbanisation.
- GAGNON, France, McANDREW, Marie et PAGÉ, Michel, eds (1996) *Pluralisme, citoyenneté et éducation*. Montréal, L'Harmattan (Coll. «Éthikè»).
- HOHL, Janine (1996) Résistance à la diversité culturelle au sein des institutions scolaires. In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé. *Pluralisme, citoyenneté et éducation*. Paris, L'Harmattan (Coll. «Éthikè»), pp. 337-347.
- JUTEAU, Danielle (1996) L'ethnicité comme rapport social. *Mots/Les langages du politique*, 49: 97-105.
- LAPERRIÈRE, Anne (1996) Entre identité ethnique et civique: études québécoises. In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé. *Pluralisme, Citoyenneté et éducation*. Paris, L'Harmattan (Coll. «Éthikè»), pp. 321-336.
- LE BERRE, Maryvonne (1992) Territoires. In A. Bailly, R. Ferras et D. Pumain. *Encyclopédie de géographie*. Paris, Economica, pp. 617-638.
- LIPOVETSKY, Gilles (1987) *L'empire de l'éphémère. La mode et son destin dans les sociétés modernes*. Paris, Gallimard.
- (1983) *L'ère du vide. Essais sur l'individualisme contemporain*. Paris, Gallimard.
- MOUFFE, Chantal (1996) Pluralisme et démocratie: les limites du libéralisme politique. In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé. *Pluralisme, citoyenneté et éducation*. Paris, L'Harmattan (Coll. «Éthikè»), pp. 81-92.
- PAGÉ, Michel (1996) Citoyenneté et pluralisme des valeurs. In F. Gagnon, M. McAndrew et M. Pagé. *Pluralisme, citoyenneté et éducation*. Paris, L'Harmattan (Coll. «Éthikè»), pp. 165-186.

- 
- RAFFESTIN, Claude (1980) *Pour une géographie du pouvoir*. Paris, Librairies techniques.
- RAULET, Gérard (1989) Stratégies consensuelles et esthétique post-moderne. *Recherches sociologiques*, 20 (2): 153-176 .
- RUDDER, Véronique de, en collaboration avec Michèle GUILLON (1987) *Autochtones et immigrés en quartier populaire. Du marché d'Aligre à l'Îlot Chalon*. Paris, Éditions de L'Harmattan.
- TABOADA-LEONETTI, Isabelle (1989) Cohabitation pluri-ethnique dans la ville: stratégies d'insertion locale et phénomènes identitaires. *Revue européenne des migrations internationales*, 5 (2): 51-67.
- TAPIA, Claude (1973) Contacts interculturels dans un quartier de Paris. *Cahiers internationaux de sociologie*, 56: 127-158.
- VATTIMO, Gianni (1987) *La fin de la modernité*. Paris, Seuil.
- WIEVIORKA, Michel (1992) *La France raciste*. Paris, Seuil.